



syndicat-autonome-uns@paris.fr

SYNDICAT AUTONOME / UNSA

des personnels de la Ville de Paris et des services annexes

Carte n°

BULLETIN 2024

Adhésion ☐Renouvellement ☐Complément ☐

COTISATIONS ANNUELLES

Adjoint Administratif R1 (ex C1)	57 €
Adjoint Administratif R2 (ex C2)	65 €
Adjoint Administratif R3 (ex C3)	68 €
Catégorie C+ (au dessus de l'échelon 543)	70 €
SA de classe normale ASBM de classe normale Technicien Supérieur	70 €
SA de classe supérieure ASBM de classe supérieure Technicien Supérieur principal	74 €
SA de classe exceptionnelle ASBM de classe exceptionnelle Technicien Supérieur en Chef	78 €
Catégorie B+ Chef d'exploitation Catégorie A	80 €

NOM :

PRENOM :

GRADE :

N° SOI :

ADRESSE PERSONNELLE :

Tél personnel :

Portable personnel :

Mail Personnel :

DIRECTION : SOUS-DIR :

SERVICE :

BUREAU :

Adresse professionnelle :

Tél professionnel :

Portable professionnel :

Mail professionnel :

Paiement par chèque bancaire :
3 chèques maximum

Espèces		Banque		Prélèvement		€		Mois		Carte	
---------	--	--------	--	-------------	--	---	--	------	--	-------	--

Cadre réservé au syndicat

NE PAS LES ANTI-DATER

Établir chèque à l'ordre du syndicat Autonome
Mettre les dates d'encaissements au dos

adresser chèque + bulletin à : syndicat Autonome-UNSA
2 bis, square Georges Lesage - 75012 PARIS

Vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de la cotisation payée.

SYNDICAT AUTONOME UNSA - des personnels de la Ville, du département de Paris et des services annexes

REÇU PROVISOIRE FACULTATIF (en l'attente de l'envoi de votre carte syndicale)

NOM et PRENOM : DIRECTION et SERVICE :

COTISATION VERSEE : ... € Espèces ☐ Chèques ☐ Nombre ☐ Prélèvement ☐ Nombre ☐.

Date :

Signature du permanent ou délégué :

Siège social : 2 bis square Georges Lesage 75012 Paris - Secrétariat : Tél. : 01.43.47.68.36

E-Mail : SYNDICAT-Autonome-UNSA@paris.fr

Trésorerie : 8-10 avenue Ledru Rollin 75012 PARIS - Tel : 01 42 76 70 86